



LOU COURCOUSSOUN



« *L a g a z e t t e d e s M a r r i o l s* »

Marie - La Bolinette - La Grave - Rouvès

LOU COURCOUSSOUN - n° 11 – juillet 2017

Le mot du Maire

Avec les beaux jours et l'été, notre village constitue ce refuge où en conservant nos traditions nous pouvons nous ressourcer, arrêter le tourbillon de la vie pour nous retrouver, vivre des moments de partage et de bonheur, donner à nos enfants, à nos anciens, à nos amis ces souvenirs qu'ils conserveront pour toujours.

Pour cela les événements vont se succéder, et c'est pour moi, l'occasion de souligner la qualité du travail des bénévoles mariols, leur passion, leur altruisme pour nous proposer un programme riche et varié.

Alors perpétuons nos traditions, emmagasinons des souvenirs de théâtre, de musique, de danse, de conférences, de jeux, de randonnées à vélo ou à pied, de découvertes en famille ou entre amis pour le plus grand bonheur, tout simplement, de vivre.

Très bel été à vous tous Mariols, estivants et amis de Marie.

Soyez assurés de mon total dévouement et de mon affection.

«Une suite de petites volontés fait un gros résultat» Charles Baudelaire (Mon Cœur mis à nu)

Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 2017

Je veux vous remercier, très chaleureusement, pour votre présence nombreuse devant le monument aux Morts pour commémorer ensemble le 8 mai 1945.

Au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, les combats prenaient fin partout en Europe. Pour nous Européens, cette date signifie la fin de la Seconde guerre mondiale. Pourtant, les Alliés engagés dans un conflit mondial contre les puissances de l'Axe, allaient poursuivre leur combat jusqu'à la capitulation du Japon le 2 septembre 1945.

Finalement et heureusement, la liberté aura triomphé de la barbarie.

En l'instant, je me souviens avec force des cérémonies commémoratives, où devant notre monument aux Morts, dès mon plus jeune âge, comme beaucoup d'entre-vous, j'accompagnais mes parents et mes grands-parents. Bien des années ont passées et, je veux vous dire combien ce moment reste un devoir et une fierté pour moi d'être présent ici. Ce moment est toujours très fort pour moi, je m'incline avec respect et émotion devant la mémoire de ces Mariols tombés au champ d'honneur, songeons aux moments vécus par nos valeureux soldats, enfants de Marie, où se mêlent douleur, peine, larmes, mais aussi l'espoir.

En ce mois de mai, les fleurs qui vont être déposées avec les enfants du village sont bien une des marques de la Reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont combattu, pour préserver les libertés dont nous jouissons aujourd'hui.

Je m'incline avec respect et émotion devant la mémoire de près de 60 millions de victimes civiles et militaires qui périrent par la folie des hommes.

Je salue avec le même respect et la même émotion, l'action héroïque de ces hommes et de ces femmes de la Résistance, de ces soldats de l'ombre, de cette jeunesse de France qui a combattu au péril de sa vie pour que triomphent les valeurs qui fondent notre démocratie.

Enfin, je salue, tous les anciens combattants, pour leur action exemplaire dans l'entretien du devoir de mémoire et auxquels je témoigne une sincère reconnaissance.

En ces minutes solennelles, je rappelle ces trois belles et grandes valeurs qui fondent notre république :

Liberté, Égalité, Fraternité.

Rappelons nous :

Sous les tortures les plus atroces, coups de pieds, brûlure à la cigarette, au fer à souder, les dents limées, Jean Moulin a enduré les pires souffrances pour qu'un jour du mois de mai, enfin libres, nous puissions regarder ces valeurs aux frontons de nos mairies.

N'oublions jamais le sens de son sacrifice.

Dans notre beau comté de Nice, Ange Grassi, Séraphin Torrin, résistants des Francs Tireurs Partisans, arrêtés à Gattières, vivront à Nice un terrible calvaire, ils seront affreusement torturés pour leur faire avouer qui sont leurs camarades, qui sont leurs chefs. Ils ne parleront pas et le 7 juillet 1944, seront pendus aux réverbères de l'Avenue de la Victoire (Avenue Jean Médecin) face aux Galeries Lafayette.

N'oublions jamais le sens de leur sacrifice.

N'oublions jamais qu'aux côtés des grands noms qui incarnent l'esprit de la Résistance, des milliers d'hommes et de femmes anonymes qui face à l'occupation, à la soumission, ont apporté la même réponse : ils ont dit non, tout de suite, fermement, calmement, à la barbarie nazie. Ils furent, avec tant d'hommes et de femmes d'exception, l'honneur de la France

Mes chers amis Mariols, nous vivons ce 8 mai une belle journée de printemps, à Marie village où il fait bon vivre. Beaucoup d'entre nous, sommes nés après la Seconde Guerre Mondiale et avons eu la chance de toujours vivre dans une Europe de paix.

Mais rien n'est jamais définitivement acquis.

Prenons garde aux fanatismes et aux totalitarismes qui partout rampent dans le monde, qui se répandent insidieusement, qui fourmillent, sous des aspects policés, dans nos communes,

Mes chers amis Mariols les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets ! Ne détournons pas notre regard en pensant que les bruits de bottes sont loin de chez nous et que cela ne nous concerne pas.

Hier, un nouveau président de la République a été élu, nous pourrions considérer que la démocratie est en elle-même garante de toutes les dérives xénophobes, racistes ou antisémites. Ce serait oublier la première leçon que nous devons retenir de la barbarie nazie. En effet, il ne faut pas oublier que le parti nazi est arrivé au pouvoir en Allemagne de manière démocratique.

ÇA S'EST PASSÉ À MARIE – Rétrospective sur la vie locale

• Les vœux de la municipalité.

Le 14 janvier 2017, Gérard STEPPEL et son Conseil Municipal ont présenté les vœux en présence d'une très nombreuse assistance. Après le discours de Monsieur le Maire, les participants ont partagé la traditionnelle galette des Rois dans une ambiance conviviale et familiale



- **Carnaval.**



Le 18 février 2017, grâce au remarquable travail de préparation de bénévoles (Michèle et Angèle nos carnavalesques entre autres) et du comité des fêtes, les festivités carnavalesques ont été une belle réussite. Un carnaval mariol familial, un corso composé de nombreux villageois, petits et grands, tous déguisés, qui ont créé un joyeux charivari dans les rues du village derrière le char du roi des clowns. Après les batailles de confettis et de serpentins, sa majesté Carnaval a fini sur le bûcher installé place Centrale. La soirée s'est ensuite poursuivie au foyer pour les fêtards affamés autour d'une succulente tartiflette, pour s'achever fort tard dans la bonne humeur.



- **Plan Local d'Urbanisme.**

Le 20 janvier 2017, de nombreux mariols étaient présents à la mairie pour découvrir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) qui en 2019 devrait se substituer au document actuel sur la commune de Marie, le Règlement National d'Urbanisme (RNU).



En préambule le maire a rappelé « l'importance de la consultation publique qui vise à favoriser la création d'emplois, un équilibre entre les centres urbains et les villages, à proposer un développement cohérent de commerces, de services, entre autres ». Olivier Marcucci, chef du service planification à la Métropole et le cabinet d'étude « Rouge Vif » ont dressé un portrait du territoire métropolitain. Concernant Marie, des échanges riches et fructueux ont notamment porté sur les actions relatives aux zones à construire. Le maire rappelant que « Marie est resté le même et il serait judicieux maintenant de penser au développement du village de façon harmonieuse ». il a donné notamment une orientation de réflexion sur « l'éventuelle construction d'une résidence pour personnes âgées sur le site du terrain de sport ». Ajoutant « C'est pourquoi il est primordial de faire les bons choix ». Invitant pour cela les villageois à « s'associer aux choix communaux de ce PLUm » Par ailleurs, Josseline Abry, agricultrice au quartier de Rouvès, a rappelé « la problématique de l'eau sur la commune, alors que l'agriculture tend à se développer à Marie ». Celle-ci résumant cette première réunion ainsi : « Un esprit positif, une écoute qui permettra à Marie de bien évoluer au sein du territoire en respectant les spécificités locales. »

Planning prévisionnel :



- **Assemblée générale du S.I.V.U. de la Bonette.**

L'assemblée générale du SIVU s'est tenue à Marie le samedi 25 mars, parmi les principaux points à l'ordre du jour, le compte administratif et le compte de gestion 2016, le budget primitif 2017, le compte rendu des travaux 2016, le programme 2017 et l'adhésion de la commune de Faucon de Barcelonnette.

À cette occasion Jean Pascal, le président, a été heureux de célébrer le 20^{ème} anniversaire du syndicat.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Bonette, est en charge de la conservation et de la promotion de la route de La Bonette.

- **Assemblée Générale Groupama.**

Le samedi 13 mai, au foyer communal s'est tenue l'assemblée générale de Groupama secteur Tinée/Vésubie. La réunion s'est terminée par un buffet campagnard offert par la caisse.

- **Commémoration du 8 mai.**



Une belle assistance était présente à la cérémonie. La jeunesse mariole est toujours fortement associée aux cérémonies commémoratives, c'est ainsi que Margot a lu le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'état chargé des Anciens combattants.



Après la traditionnelle photo près du monument aux morts, les Mariols se sont retrouvés devant le four pour le pot de l'amitié et pour déguster une excellente socca.

- **De Ferme en Ferme.**



*Deux fermes membres du CIVAM
(Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural)*

*ont participé au week-end portes ouvertes
les 29 et 30 avril :*

*Les jardins de Marie (Josseline et Jean-Pierre Abry)
La ferme Da Cousta (Régis Alvarez)*

*Joli succès pour nos amis qui a permis à de
nombreux visiteurs de découvrir leur activité*

(plus de détails sur le site <http://www.ville-marie.fr/>).

MARIE – La parole aux associations.

- **Histoire Mariole d'Hier et de Demain.**

L'association poursuit son action et nous formulons nos remerciements à tous ceux qui nous aident et nous encouragent. L'un de nos objectifs est la collecte de toute archive concernant notre village pour conserver et transmettre des traces de notre histoire. Dans ce cadre la numérisation des documents en notre possession est en cours. Le fond commence à être conséquent. L'objectif est d'en faire une base d'archives qui sera consultable via internet. Le projet est déjà bien avancé.

Dans ce cadre nous sommes à la recherche de tout document concernant Marie : Photo, séquence filmée, un courrier ou un document concernant le village dans un passé lointain ou récent, programme d'un festin, programme de la manifestation "Marie s'éveille", article de presse, article paru dans une revue, passage d'une lettre évoquant la vie mariole,

Si vous pensez être en possession d'un de ces éléments ou si vous en trouvez un au fond d'un tiroir en faisant du rangement envoyer une numérisation ou contacter :

Denise Deleuse : denise.deleuse@hotmail.fr

Yves Ruault : yruault@gmail.com

Francis Ciamous : ciamous.fr@orange.fr

Une fois numérisé le document est restitué.

- **Société de chasse**



Cette année la société de chasse de Marie a mis l'accent sur la sécurité et de ce fait, a installé 4 miradors sur le territoire, ce qui permet d'avoir des tirs fichants et ainsi de limiter les risques d'accidents. Nous allons procéder au nettoyage de la piste du bois de la Lauzette.



Pour cette saison nous avons effectué un recrutement de 8 à 10 chasseurs. Après une bonne saison nous espérons faire aussi bien lors de la prochaine.

- **Chemin de Clans (ancienne route royale).**



Après les travaux d'entretien réalisés par les Sapeurs de la base de Clans - Force 06, le Service des Randonnées du Département a sécurisé le sentier, en l'élargissant à 1 mètre au lieu dit "Barre du Moulin" et a restauré 3 murs de soutènement en pierres sèches à Rouvès.



- **Marie, village fleuri.**

Toutes nos félicitations et merci à Gérard Mallet "Zézé" qui a fleuri Marie avec beaucoup de goût. L'entrée du village est splendide, quel bel accueil pour les Mariols et nos visiteurs.

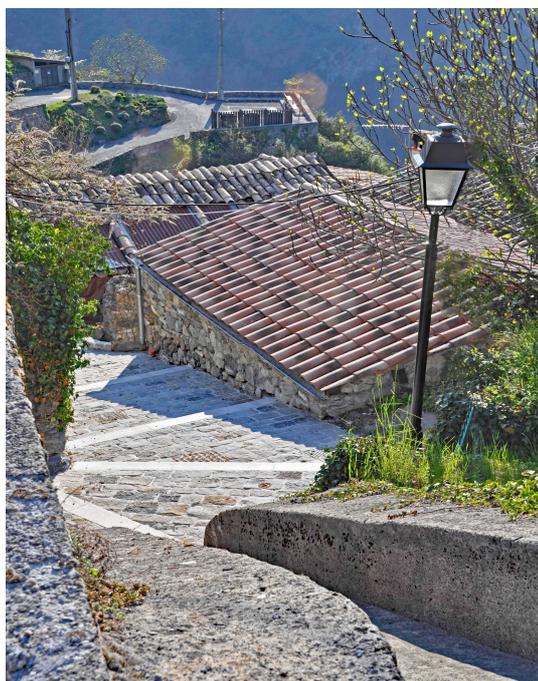


La place du Répiton, après le beau travail d'aménagement réalisé par l'entreprise Mejean en début d'année, a été récemment embellie.

Elle mérite votre visite.



- **Chemin du Roussoir.**



Les travaux du chemin du Roussoir sont terminés, le pavage est particulièrement en harmonie avec le lieu. Nous remercions les services de la Métropole – Subdivision de la Tinée qui ont permis de mener à bien ce chantier.

- **Toilettes publiques**

Après la suppression de la cabine téléphonique, Gérard Mallet « Zézé » a restauré l'auvent des toilettes publiques.

- **La Bolinette – Réalisation d'une unité de traitement d'eau potable.**

L'eau du forage de la Bolinette est désormais conforme aux normes en vigueur. En effet, les travaux exécutés par les services de Régie Eau d'Azur sécurisent la qualité et la distribution de l'eau grâce à une unité de désinfection par UV installée dans un nouveau local technique au fond du parking.



MARIE – Les projets

- **Toilettes publiques**

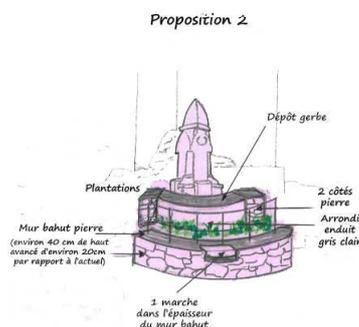
Suite à la restauration de l'extérieur, la municipalité a maintenant le projet de réfection l'intérieur en le mettant aux normes.

- **Monument aux morts**

Succès du premier sondage réalisé pour un projet communal sur le site de la commune : <http://www.ville-marie.fr/> avec une cinquantaine de participants.

C'est le projet n°2 qui a recueilli 49% des suffrages contre 34% au projet n°1.

Place maintenant à la phase administrative de financement.



- **Restauration de l'église Saint-Pons (Chœur, façade)**

Lundi 19 juin les représentants de la mairie et de l'association Histoire Mariole d'Hier et de Demain ont rencontré M. Tissot architecte en charge du dossier. Dernière réunion de travail avant de passer à l'étape du financement avec entre autre le partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la sollicitation des dons. La restauration de la façade et la mise en valeur du porche avec les contraintes dues aux normes de sécurité ont été plus particulièrement étudiées.

MARIE – Programme des festivités de l'été

Les festivités, connues à l'heure de l'édition du Courcoussoun, vous sont proposées par la commune, le Comité des fêtes et l'association H.M.H.D.

- **dès maintenant**

Après l'exposition permanente de 2015 sur les "Festins mariols", l'association Histoire Mariole d'Hier et de Demain propose cette année une nouvelle exposition de photos. Par ces photos les Mariols pourront se remémorer les premières "fêtes du pain" et revoir ou découvrir la manifestation artistique "Marie s'éveille".

Une exposition à découvrir et apprécier durant tout l'été au foyer communal.

- **dimanche 2 juillet**

15^{ème} Concentration cycliste « dei Courcoussouns » organisée par la mairie de Marie, la Métropole et l'AVA Nice.
Ouverte à tous les amateurs de randonnée à vélo, accueil des cyclistes à partir de 08h30 sur le parking.

- **jeudi 13 juillet**

Concours de boules.

- **jeudi 13 juillet au soir**

Conférence de Francis Ciamous dans le cadre de l'activité de l'association Histoire Mariolle d'Hier et de Demain
Les Mariols et l'eau

Histoire de l'eau au fil des siècles sur la commune de Marie. Les différents points d'approvisionnement (sources, vallon) ; l'évolution des équipements des siècles passés à nos jours ; activités autour de l'eau (arrosage, lessive, . . .)
Une autre date sera programmée fin août.

- **Vendredi 14 juillet**

Traditionnelle cérémonie au monument aux morts à 11h30 suivie d'un pot de l'amitié offert par la municipalité.

- **vendredi 14 juillet au soir**

Bal

- **dimanche 16 juillet**

Fête du Pain

- **dimanche 30 juillet**

La tête et les jambes

- **dimanche 5 août**

Pèlerinage Sainte Anne à Ullion

- **samedi 12 août à 21h00**



La compagnie « Théâtre des Remparts de Saint-Paul de Vence » qui nous avait régalié l'année passée avec leur spectacle « Cité Poquelin » reviennent pour notre plus grand plaisir nous présenter leur nouveau spectacle

« **Un fil à la patte** » de Georges Feydeau.

Spectacle précédé d'un repas organisé par le Comité des Fêtes.

- **dimanche 13 août**

Messe à la chapelle Saint Roch

- **samedi 19 août à 21h00**

Spectacle proposé dans le cadre des Soirées Estivales du département. Programme déterminé ultérieurement.

- **Du 24 au 28 août – Fête Patronale**

- 24 Aubades aux extérieurs (La Bolinette, La Grave, Rouvès).
- 25 Grand Bal.
- 26 Concours de Boules – Grand Bal.
- 27 08h00 Aubades.
16h00 Grand messe suivie de la procession et bénédiction des campagnes.
17h30 Cérémonie au monument aux Morts.
18h00 Discours suivi d'un apéritif dînatoire
- 28 Jeux d'enfants.
Repas suivi d'un Bal DJ.

Nous vous conseillons de prêter attention l'affichage dans le village et de consulter le site de la commune, toute modification et ajout de programmation seront publiés.

MARIE – Informations mairie.

- **Marie à l'honneur.**

Une page consacrée à Marie paraîtra dans la revue "Nice expression" du mois de juillet. Elle est publiée à 250000 exemplaires par la métropole.



- **Un Mariol distingué.**



Le 6 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux aux corps constitués des Alpes Maritimes, Philippe Pradal, maire de Nice et Pierre-Paul Léonelli, adjoint au maire, ont remis à Gilles Baffert, du service de nettoyage à la Métropole, une médaille pour son dévouement lors de l'attentat du 14 juillet 2016. Un Mariol qui honore notre village.

- **Site de la commune : <http://www.ville-marie.fr/>**

Votre site est un lieu de partage d'informations concernant notre village. Nous avons pour objectif de le faire vivre au fil de l'eau. Des informations générales y sont régulièrement insérées ainsi que des informations pratiques.

Si vous n'êtes pas encore abonné(e) aux bulletins d'information, n'hésitez pas à nous rejoindre en vous inscrivant sur le site.

Depuis le début de l'année, près de 1800 visiteurs consultent le site chaque mois.

- **Démarches administratives - Démarches à portée de clic !**

La Carte d'Identité à portée de Clic ! Dépliant disponible sur le site <http://www.ville-marie.fr/> et en mairie.

Le site référence de nombreuses procédures administratives, de nombreux sites et adresses afin de vous aider au quotidien.

- **Informations pratiques**

- Déchetterie : Clés à votre disposition en mairie
- Arrêté municipal interdisant le stationnement de tout véhicule sur la place de la mairie.
- Maison du Département de Saint Sauveur sur Tinée :

Trésor Public, CLIC de la Tinée, Assistante sociale, Psychologue de PMI, Atelier PMI, Association Française des Diabétiques, CDAC (Consultation gratuite d'avocat). Chaque mois, les dates et horaires des services sont disponibles le site de la commune.

En règle générale, pensez à consulter le site de la commune, les informations pratiques sont enrichies et mises à jour régulièrement.

- **Boucher ambulant**

Monsieur Balducci, nouveau boucher ambulant qui passe dans la Tinée est à Marie depuis le 1 juin tous les jeudi de 9h15 à 9h45. Nous lui souhaitons la bienvenue.

- **Notre patrimoine floristique et faunique en DANGER**

La flore et la faune de notre région sont en passe de subir les effets de l'extension de l'**ailante** qui est présent sur la commune. Pour le moment, on le voit principalement sur les bas côtés du premier kilomètre de la route d'accès au village.

Qui est-ce ?

C'est un arbre importé de Chine au XVIII^e siècle, vendu comme plante d'ornement, dont la commercialisation est à présent interdite. Lorsqu'on touche et froisse une de ses feuilles, une odeur très désagréable se dégage.



Ailanthus altissima Swingle. Ailante glanduleux.

Vernis du Japon (faux).

Bords des chemins

Fleurs verdâtres

Taille : 20-25 m

Fleurit du mois de mai à juin

Plante vivace.

Dangereux pour la biodiversité

C'est une plante invasive à croissance (1,5 m/an) et propagation rapides. Aucun animal ne mange ses feuilles et tous les insectes et les oiseaux le fuient. De plus il se multiplie en colonisant entièrement ses alentours et en éliminant les autres espèces.

Ses ennemis

Il n'en a pas. Il ne craint ni la sécheresse, ni le grand froid (-13°). Il pousse dans des conditions difficiles, sans eau. Tous les sols lui conviennent



(Voir sur la route où il pousse dans les rochers).

Sa propagation

Elle se fait de deux manières : soit par des graines ailées produites par un arbre adulte et transportées par le vent , soit par drageonnement (repousse à partir d'une racine).

La lutte

Si nous ne voulons pas que l'ailante vienne mettre en péril nos paysages, nos forêts et les remplace nous devons être vigilants, prévoyants et actifs. L'éradication ne peut se faire que sur plusieurs années en coupant ou arrachant systématiquement la plante. Laisser l'ailante se développer, c'est forcément laisser mourir la flore de notre territoire.

Amis mariols, si lors d'une promenade vous "rencontrez" un ailante, prenez un tout petit moment pour éviter sa propagation. Dans la mesure du possible, l'arracher, le couper ou à défaut l'étêter, vous ferez un geste écologique.

L'ONF et certaines communes luttent déjà. Vous trouverez des explications complémentaires sur internet.

Par exemple : http://www.tela-botanica.org/reseau/projet/fichiers/PELR/14436/PELR_14438.pdf

Soyez l'ambassadeur de cette cause.

Contribution HMHD

MARIE – État civil.

- **Naissances**

Léa, petite fille de la famille Pellinghelli

Agathe, petite fille d'Yvette et Charly Blanc

Lison, petite fille de la famille Delbrouck

Nolan, petit fils de la famille Castelli

Jade, petite fille de la famille Steppel

- **Décès**

Marie-Anne Testoris

- **Baptême républicain**

Louis, petit fils d'Yvette et Alain Blanc

Paraula d'aqui

Qu noun saup cen que demandar al bouon Diéu, demande la pluèio d'estiéu.

« Une pluie en période estivale est toujours bénéfique »

tirée de « La vie d'antan » de Francis Ciamous

*Retrouvez les informations municipales
sur le site officiel de la mairie*

www.ville-marie.fr

Inscrivez vous aux newsletters



Journal Municipal d'Informations édité par la Mairie de Marie.

Rédaction : Gérard STEPPEL, Francis CIAMOUS, Yves RUAULT

Ont contribué à ce numéro : Histoire Mariole d'Hier et de Demain, Société de chasse

Crédits photographiques : Gérard STEPPEL, Michèle STEPPEL, Francis CIAMOUS, Yves RUAULT

Mairie de MARIE - Place de la Mairie - 04620 MARIE

Tél. : 04 93 02 03 73 - Courriel : communedemarie@wanadoo.fr